

Calendrier des négociations :	2
Actualités Meudon :	3
-Chômage partiel	3
Le CSE a donné un avis defavorable et envoyé un courrier à la direccte.....	3
Déconfinement.....	4
Reprise des Permanences du CSE.....	4
Négo groupe.....	4
Salarié-e-s Thales, salariés du monde.	5

La question quizz de ce numéro (réponse en dernière page) :

Selon le rapport de Greenpeace de mai 2020, *Climat : l'argent du chaos*, quelle est l'entreprise du 40 qui a l'empreinte Carbone la plus élevée ?

A-Total

B-BNP Paribas

C-Veolia environnement



Calendrier des négociations :

	CSEC Dis	CSE Meudon	CSSCT-Meudon
9 Juin			Présentation du rapport annuel HSE (programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail , Document Unique. Santé au travail (bilan de l'année, revue des indicateurs absences, mise en place commission QVT) Déconfinement , synapse, suivi droit d'alerte comptabilité, point sur l'espace de travail au B5
11 Juin	Consultation sur le projet de déménagement des activités du site de Sophia sur le site de la société Thales DMS à Sophia		
18 juin		CSE ordinaire-portant en partie sur des questions CSSCT	



Vos liens internet

- ✓ Pour l'information de la CGT Thales, accords Groupe, Convention collective Métallurgie, projets industriels: <https://coord.cgthales.fr/>
- ✓ Pour les accords DIS sur le nouvel intranet : <https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/international/europe/france/our-cbu/cbu-dis-france/ressources-humaines-dis/les-accords-dentreprise>

Actualités Meudon :

Un point bi-hebdomadaire avec les OS et la direction se poursuit pendant la période de la crise liée au Covid. Pour quelque retour ou question que ce soit n'hésitez pas à contacter vos élus ou représentants syndicaux.

-Chômage partiel

380 personnes sont concernées sur 517 sur toutes les BL sauf le juridique

Retour de l'expertise- entre étonnement et incompréhension des experts :

3 points ont fortement étonné les experts :

✓ La direction a refusé de transmettre les documents attestant de la baisse constatée ou projetée de l'activité et du besoin impérieux du recours à l'activité partielle (AP), tout en affirmant qu'il n'y aurait pas de lien entre les équilibres économiques découlant de la baisse d'activité et la demande de prise en charge par l'Etat d'une partie des salaires à travers l'AP. Aucune donnée chiffrée relative à la baisse de commandes ou de facturation n'a été transmise; Il n'y a donc pas moyen selon l'expertise d'objectiver le recours à l'AP.

✓ Le double discours de la part de la direction Thales :
-d'une part la présentation aux IRP et à la direccte : « c'est la crise, baisse d'activité, nécessité de recourir à l'AP »
-et en même temps l'annonce aux actionnaires le 6 mai, que Thales résistait bien à la crise, y compris la GBU DIS, seules étant impactées les activités aéronautiques.

✓ Le taux largement uniformisé à 20% d'AP demandée alors que les contextes obéissent à des dynamiques différentes.

Avec des préoccupations pour l'avenir :

-concernant l'adéquation de la charge de travail aux heures d'activité partielle.

-l'organisation intra et inter équipes.

Avis du CSE

Le CSE a donné un avis défavorable et envoyé un courrier à la direccte.

Impact sur les bonus.

Pensez à revoir vos objectifs personnels.

Pour les salariés au gip, les objectifs BL et GBU ne sont pas modifiés,

Pause de jours de congés.

Si vous êtes en AP un jour par semaine et que vous souhaitez prendre la semaine de congés, si vous posez 4 j, la direction posera le 5ème pour vous ; dans ce cas votre feuille de paie doit afficher 100% de votre salaire. N'hésitez pas à jeter l'œil, on ne sait jamais...

Ne pas travailler pendant son AP !!

Le CSE a donné un avis défavorable et envoyé un courrier à la direccte.

Déconfinement



ATTENTION : le télétravail reste la règle sur le mois de juin !!

Conformément à l'avis du CSE du 2 juin, de l'accord groupe et des directives gouvernementales.

Et contrairement à ce que laissent entendre les 2 derniers flash info.

N'hésitez pas à remonter si votre manager vous demande de venir sur site. Ils/ elles ont eu consigne de vous indiquer que la règle était le télétravail et que le retour sur site ne se faisait que sur base de volontariat, en cas de besoin.

Procédure pour venue sur site :

Mesures exceptionnelles durant covid (rappel)

- Remboursement indemnités kilométriques
Pour toute la durée de la pandémie Covid-19, et ce, jusqu'à la levée des mesures barrières, il sera possible pour les salariés utilisant habituellement les transports en commun de pouvoir, après en avoir informé leur DRH, d'utiliser son véhicule personnel et de se faire rembourser leurs frais kilométriques.
- Cellule psychologique
Il est rappelé d'une équipe de psychologues cliniciens dédiés Malakoff Humanis - Stimulus est disponible du Lundi au Samedi de 8h00 à 20h00. Accès en ligne à la plateforme digitale « Stimulus care Service » au 0800 737 797 ou via le lien www.stimulus-malakoffhumanis.com (identifiant : thlsML / Mot de passe : scs-22ML).
- Reprise d'activité pour les personnes vulnérables ou cohabitant avec une personne considérée comme vulnérable

L'Ugict-CGT publie une enquête qui offre une vision de la perception qu'ont les ingénieurs, cadres et techniciens sur les conditions de travail et d'exercice de la responsabilité professionnelle durant le confinement.

<https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/conditions-de-travail/enquete-ugict-cgt>

Reprise des Permanences du CSE

Réouverture progressives des permanences Semaine prochaine.

Négo groupe

Négo post confinement,

-ui demande en particulier de ne pas avoir recours aux dispositions rendues possible par la loi d'urgence sanitaire

-L'obtention de tickets restaurant pour rempalcer les subventions restaurant d'entreprise

--le maintien du teletravail comme regle de base aussi longtemps que necessaire.

Pauement a 100% des salariés en AP

Développement des formations en lieu et palce de LAP pour monter en competence

Salarié-e-s Thales, salariés du monde.

Plus jamais ça

<https://www.cgt.fr/actualites/europe/mobilisation/plus-jamais-ca-un-monde-reconstruire>

En savoir plus :

- Greenpeace, *Climat : l'argent du chaos. Pour une interdiction des dividendes climaticides*, mai 2020.
- Les amis de la Terre et Oxfam, *La colossale empreinte carbone des banques : une affaire d'État*, nov. 2019.

Selon ce rapport, les activités de financement et d'investissement de cette banque seraient responsables d'environ 782 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂eq) en 2018 tout en versant 3,7 milliards d'euros de dividendes cette même année. Le bilan de Total s'élève à 444 millions de tonnes CO₂eq (6,6 milliards d'€ de dividendes) et celui de Veolia à 50 millions de tonnes (4,7 millions d'€ de dividendes). Pour l'ensemble des entreprises du CAC 40, le bilan carbone est de 3,2 milliards de tonnes CO₂eq et 51 milliards d'€ de dividendes alors que les besoins d'investissements supplémentaires pour assurer la transition écologique sont évalués entre 15 et 18 milliards d'€ par an. Dénonçant l'absence de régulation de ces entreprises, Greenpeace propose « de rompre le lien toxique entre marchés financiers et activités climaticides » en interdisant le versement des dividendes aux actionnaires pour les entreprises dont les activités ne respectent pas les objectifs de l'Accord de Paris.